

COMMUNIQUE DE PRESSE

Investissement immobilier • Promotion

**Marc de La BARDONNIE, *Head of Investment management & Debt Management* du Groupe Arcange**

Paris, le 26 novembre 2018 • Le Groupe Arcange vient de nommer Marc de La BARDONNIE *Head of Investment management & Debt Management*. Plus d'un an après son arrivée au sein du groupe, les nouvelles responsabilités qui lui sont confiées sont une nouvelle illustration de la profonde réorganisation du Groupe Arcange initiée depuis la fin de l'été 2018, sous l'impulsion de sa nouvelle Directrice Générale, Géraldine ROUAH-ZANGRILLI.



**Marc de La BARDONNIE** (41 ans – Maîtrise de Droit des Affaires et DESS de Droit de la Construction et l'Urbanisme) vient de se voir confier la mise en œuvre de la stratégie d'investissement du Groupe Arcange qu'il s'agisse d'immobilier tertiaire, résidentiel, hôtelier ou à vocation commerciale, ainsi que le pilotage des financements permettant de la concrétiser. Il devient ainsi *Head of Investment management & Debt Management* du groupe.

Avant d'intégrer le Groupe Arcange en 2017 en tant que Directeur opérationnel, Marc de La BARDONNIE était, de 2009 à 2017, Responsable de **Val de France Immo**, la société de capital investissement de Banque Populaire Val de France qui investit en equity en qualité d'associée aux côtés d'opérateurs immobiliers. Auparavant, de 2005 à 2008, il était Directeur du Financement de la Promotion immobilière pour accompagner les professionnels de l'immobilier dans le développement de leurs projets sur le territoire Sud de la banque. Marc de La BARDONNIE avait intégré Banque Populaire Rives de Seine (ex-BICS) en 2001 en tant que Chargé d'Affaires au département immobilier.

« Confier à Marc la responsabilité des investissements et la gestion de la dette est une étape clef de la réorganisation du Groupe Arcange. Alors que le groupe est en phase particulièrement active d'acquisition, sa culture bancaire alliée à sa spécialisation et son attachement à l'immobilier nous dotent d'atouts significatifs pour structurer nos engagements selon les objectifs d'investissement, et notamment de détention poursuivis. La création de valeur se doit, en effet, d'être appréhendée à la lumière non seulement de notre sensibilité et de notre ADN immobiliers mais aussi d'une approche plus institutionnelle à l'instar de celle adoptée par les établissements bancaires investissant dans la pierre. » explique **Michaël SFEDJ**, Président du Groupe Arcange.

À propos du Groupe Arcange :

Le Groupe Arcange a été fondé en 1996 par Michaël SFEDJ. Aujourd'hui reconnu pour son ADN immobilier associé à une très grande culture financière, il développe une offre alternative globale afin d'accompagner les investisseurs sur les marchés financiers. De la création de fonds en passant par l'acquisition d'actifs, la gestion quotidienne, jusqu'aux décisions d'arbitrage, le Groupe Arcange conserve toujours la création de valeur comme finalité.

Pour toute demande d'information complémentaire ou d'entretien :

**Treize Cent Treize – Service de Presse.**

Tél. : 01 53 17 97 13 • Mail : Presse\_arcange@treizecenttreize.fr

Contacts : Estelle ELKAIM - Alain N'DONG